

Assemblée Générale

mercredi 16 novembre 2016

à Sommières

Présents (21 personnes): Christian Abrial, Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Alain Giacalone, Olivier De Labrusse, Daniel Gagnier, Roberte Pradier, Jean-Louis Pradier, Geneviève Bartolo, Marie-Pierre Mercier, Dominique Abrial, Jean-Claude Chauvet, Bruno Fadat, Manuel Ibanez, Gérard Jaussiomme, Nadine Jouanen, Dominique Vaché, Amélie Nespoulous, Bannaudouc, Martial Acquarone, Henri Hocdé.

Excusés (2 personnes): Yann Schneylin, André Calvini.

Le contenu de la présentation est présent sur le power-point ci-joint.

Mot d'accueil et rapport moral :

Présenté et animé par Jacques Arlandis, président de l'association du Collectif des Garrigues
Le rapport moral est validé à l'unanimité.

Rapport financier :

Présentation du compte de résultat et du bilan financier 2014 par le trésorier David Delon.
Le rapport financier est validé à l'unanimité.

Élection du Bureau :

Les 6 anciens membres du Bureau renouvellent leur candidature et aucune nouvelle candidature a été présentée.

Sont ré-élus à l'unanimité : Jacques Arlandis, Michel Bouchet, David Delon, Nadine Jouanen, Alain Giacalone, Amélie Nespoulous.

Bilan de la campagne d'adhésions et réflexion autour du système d'adhésion (pour structures, dons, ...)

Discussion autour du sujet :

- Grâce au collectif les petites associations touchent davantage de monde, importance du réseau
- Poids pour l'obtention d'une subvention
- Attention à la taille des associations pour le montant des adhésions
- Attention à ne pas perdre des membres au niveau individuel car salarié à une association déjà membre
- Le collectif a intérêt d'afficher les associations partenaires
- Formaliser le lien entre deux associations, s'impliquer davantage au sein du collectif si lien symbolique du paiement

Décision prise adhésion à 30 € pour les associations « personnes morales » qui seront traitées comme adhérents avec droit de vote.

Rappel : Les associations doivent définir/nommer explicitement qui sera le représentant de la structure pour le collectif.

Perspectives 2017

Décision de réaliser l'AG et le Forum de mars en même temps mais faire deux convocations bien distinctes.

Durée de l'AG d'1h30